

Le 25 novembre 2014

L'éclairage sous les projecteurs au Salon des maires

Le Salon des maires 2014 s'ouvre aujourd'hui ; l'occasion pour les élus de réfléchir à l'éclairage public de leur commune, un secteur en pleine mutation :

- ✓ installations vieillissantes, avec **deux tiers du parc de plus de trente ans** ;
- ✓ installations énergivores, **jusqu'à près de 50 % de la facture électrique** de la commune
- ✓ stress à l'approche d'avril 2015, date à laquelle certains imaginent - à tort - être obligés de remplacer leurs vieux luminaires à lampes vapeur de mercure (ou « ballon fluorescent ») ;
- ✓ tarissement des projets de rénovation du fait de la **réduction des financements et dotations** ;
- ✓ arrivée en masse de **luminaires LED** et d'automatismes de commande, qui bousculent les habitudes de prescription et d'installation ;
- ✓ **attente interminable d'une réglementation** relative à l'efficacité énergétique et les nuisances de l'éclairage public, qui compléterait utilement celle relative aux enseignes, façades et vitrines.

Face à ces bouleversements, tout se passe comme s'il existait une prime à l'inaction et à la « pause réglementaire ». Certains mettent alors en place des solutions cache-misère en éteignant l'éclairage des communes. Pourtant, chaque jour compte et ne rien faire coûte aussi de l'argent, inutilement. A cela s'ajoute la nécessité de garantir la sécurité de la ville et de sa population grâce à un éclairage approprié. Or, investir aujourd'hui dans la rénovation des installations d'éclairage, c'est se donner les moyens de :

- ✓ **diviser**, sans attendre, **d'au moins la moitié les coûts** d'énergie et d'entretien, et les émissions de CO² ;
- ✓ **maîtriser les nuisances** et gênes dues à l'éclairage incontrôlé ;
- ✓ **garantir aux citoyens la sécurité d'un service public** d'éclairage de qualité ;
- ✓ mettre à niveau les installations d'éclairage en disposant d'équipements conformes aux standards techniques européens ;
- ✓ s'inscrire dans la dynamique des futurs certificats d'économies d'énergie et **profiter des financements associés**

A terme, tout le monde gagne à rénover ses installations d'éclairage ! Les élus qui s'y intéressent découvrent des solutions performantes, adaptables et fiables, plus intelligentes que l'extinction, et dont ils perçoivent les bénéfices avant la fin de leur mandat. Ces solutions ont fait leurs preuves dans les communes qui ont déjà pris l'initiative d'investir¹, et cela vaut aussi pour l'éclairage intérieur des bâtiments communaux.

Les membres du Syndicat de l'éclairage présents au Salon des maires² sont là pour le démontrer et les en convaincre.

Contact presse : Inès de Ragueneil, chargée des affaires publiques – ideragueneil@syndicat-eclairage.com – 06 42 42 30 54

Le Syndicat de l'éclairage est une organisation professionnelle qui regroupe les fabricants de lampes, de matériels d'éclairage pour l'intérieur et pour l'extérieur, luminaires, candélabres, auxiliaires électriques et électroniques, systèmes de commandes, de gestion de l'éclairage et services associés. Il représente plus de 80 % des lampes d'éclairage général vendues sur le marché français et 70 % des luminaires fonctionnels ou architecturaux pour l'éclairage intérieur ou extérieur, avec plus de 50 entreprises adhérentes.

¹ Les fiches de retours d'expérience réalisées par le Syndicat de l'éclairage en témoignent [ici](#)

² [Comatelec Schröder](#), [GHM](#), [Eclatec](#), [General Electric Lighting](#), [Harvard](#), [Hella](#), [Osram](#), [Petitjean](#), [Sogexi](#), [Technilum](#) et [Valmont](#)